



Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

99-1 | 2011

Processus de migration dans les régions de montagne, et en particulier dans les Alpes

Les migrations dans les mondes alpin et jurassien suisses du Moyen Age au milieu du XXe siècle : un bref survol

Anne-Lise Head-König



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rga/1349>

DOI : 10.4000/rga.1349

ISSN : 1760-7426

Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

Référence électronique

Anne-Lise Head-König, « Les migrations dans les mondes alpin et jurassien suisses du Moyen Age au milieu du XXe siècle : un bref survol », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 99-1 | 2011, mis en ligne le 03 mai 2011, consulté le 24 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/1349> ; DOI : 10.4000/rga.1349

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2019.



La Revue de Géographie Alpine est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les migrations dans les mondes alpin et jurassien suisses du Moyen Age au milieu du XXe siècle : un bref survol

Anne-Lise Head-König

- 1 La migration a toujours été une complémentarité nécessaire à la survie des populations montagnardes. Cette contribution vise à souligner certaines de ses caractéristiques et à présenter un certain nombre d'interrogations quant au rôle des facteurs démographiques, économiques et culturels qui, dans la longue durée ont affecté les mouvements migratoires de l'arc alpin et du Jura. Les facteurs institutionnels ont également joué un rôle, et selon les époques, ils ont parfois exercé une influence décisive sur l'ampleur et les types de migration. Les typologies migratoires reflètent aussi des contextes socio-économiques spécifiques: migrations de substitution, migrations de retour ou migrations de maintien, migrations à courte ou à longue distance, migration temporaires ou définitives, migrations de travail, migrations de colonisation ou migrations forcées. Les flux migratoires ont également varié en fonction des attributs des migrants: étape du cycle familial, état matrimonial, charge familiale, formation des migrants – ou son absence –, sexe des migrants, puisque la migration des hommes et des femmes diffère. Et ceci n'est pas resté sans influencer ceux qui sont restés au pays et l'économie des sédentaires.

Les mouvements migratoires et leurs articulations chronologiques

- 2 Depuis le début du 2e millénaire, il a toujours existé un double type de migrations: migrations de masse, d'une part, qui revêtent des formes diverses et migrations plus individuelles, mais qui ont néanmoins eu des implications aussi bien pour le pays de départ que pour le pays d'accueil.

- 3 L'émigration de masse la plus importante du Moyen Age a été celle des Walser. Dans des études très récentes, Ignaz Bellwald et Max Waibel ont pu établir la chronologie de cette migration des gens du Lötschental, qui s'est faite sur près de deux siècles et qui les a conduits successivement en Valais, à Gressonay dans le val d'Aoste, dans les Grisons, l'Oberland st.gallois et jusqu'en Autriche (Bellwald, 2007; Waibel, 2007). Les causes de ces flux migratoires ont été diverses: la pression démographique, les situations de conflits armés entre seigneurs locaux suivis de destruction et aussi les facteurs institutionnels. Dans le Lötschental, la pression démographique s'est traduite par un élargissement des terroirs consécutif à d'importants défrichements et au recul de la forêt qui a permis l'implantation d'un habitat permanent très important à plus de 2000 m. d'altitude aux XIe et XIIe siècles. Les densités démographiques élevées de certaines régions, en Valais notamment, sont, à la veille de la peste noire, remarquables puisque équivalentes ou supérieures à celles observées au début du XIXe siècle, à un moment où l'économie rurale est pourtant bien autrement développée (Dubuis, 1990). L'augmentation de la population s'accompagne toutefois d'une détérioration croissante des conditions de vie et d'une amplification des situations conflictuelles. Ainsi, dans le Lötschental, les conflits armés entre seigneurs locaux se sont traduits par l'abandon de plus de 700 peuplements au tournant des XIIIe-XIVe siècles en raison des destructions massives et de la migration hors du pays de la Lötschen. Dans les régions d'implantation, des mesures institutionnelles prises par les seigneurs féodaux locaux ont favorisé l'immigration. Il s'agissait pour eux d'accroître le nombre de leurs ressortissants pour augmenter le nombre de leurs hommes armés, accroître leurs revenus fiscaux, et défendre et contrôler les cols alpins.
- 4 Cette émigration de colonisateurs parlant une autre langue a été une source de conflits avec les autochtones, d'autant plus qu'ils bénéficiaient d'un ensemble de privilèges spécifiques (Walserrecht) leur promettant liberté individuelle, tenure héréditaire et autonomie dans la gestion communale. On retrouvera plus tard certains de ces éléments dans ce qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, sera proposé aux colonisateurs suisses en Brandebourg.
- 5 Le relèvement démographique s'amorce dès la fin du XIVe siècle. Il se traduit, dans certaines paroisses valaisannes notamment, par une proportion croissante de fratries plus nombreuses. Les communautés du Jura neuchâtelois, celles de l'Oberland bernois et de la Suisse centrale témoignent également d'un grand essor. En fait, le XVe siècle, du point de vue démographique, est à l'avantage de la montagne, soit que les régions épargnées poursuivent leur croissance, soit que la reprise débute plus tôt dans les paroisses de montagne. Ce particularisme de la montagne pourrait bien expliquer l'apparition du phénomène migratoire sur une grande échelle avec le développement généralisé du service étranger dès le XVe siècle¹, qu'accentue aussi la spécialisation des économies de montagne dans l'élevage qui requiert moins de main d'œuvre que les emblavures. La vigueur démographique de la montagne explique probablement la place de la population des cantons alpins dans l'ensemble helvétique. Celle-ci, à l'aube du 16e siècle, totalise alors 50-53% de la population du pays. Cette vitalité démographique n'est pas due à la seule population en place. La variable immigratoire dans le Jura (Radeff, 1977) et dans les Alpes (Viazzo, 1989) dont les articulations commencent à être mieux connues, a également contribué fortement à l'augmentation démographique.
- 6 Deux facteurs ont joué un rôle décisif dans la grande mobilité qui caractérise les XVe et XVIe siècles: l'attrait de la liberté prévalant dans la plupart des régions élevées de Suisse –

elle a souvent permis aux migrants du plat pays d'échapper à une emprise seigneuriale jugée trop forte – et l'absence d'entraves à l'installation de nouveaux venus, souvent les bienvenus. Certaines communes de l'arc alpin qui ne se sont alors pas encore constituées de manière définitive facilitent l'établissement de migrants lorsque ceux-ci participent aux travaux communautaires tels que défrichements du communal et travaux d'endiguement. Le facteur démographique, à savoir une politique de remplacement, a parfois aussi joué un rôle. Les pertes humaines dues aux mortalités, celles dues aux épidémies et celles du service étranger qui touchent une fraction très importante des jeunes gens atteignant l'âge adulte incitent, au XVI^e siècle, certaines communautés à accorder relativement facilement le droit de bourgeoisie aux nouveaux venus – en total contraste avec ce qui s'observe dès le XVII^e siècle – voire abaissent l'âge de la majorité pour augmenter le nombre d'hommes adultes habilités à porter les armes à 14 ans, comme dans le canton de Glaris.

- 7 Dès la fin du XVI^e siècle, la mise en place progressive de structures étatiques plus développées au niveau communal vise à limiter la mobilité des plus pauvres qui ne peuvent attester de l'appartenance à une commune bourgeoise susceptible de les assister. Le contrôle porte aussi bien sur les migrants autochtones que les migrants étrangers, ainsi ces colporteurs "welsches" qui se heurtent dès lors à de nombreux interdits dans les cantons de la Suisse centrale. Du XVII^e jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'ingérence de l'Etat s'accroît. L'Etat entend définir tout à la fois les personnes admises à migrer ou non, les migrations qu'il autorise ou qu'il interdit, ainsi les enrôlements au service étranger qui varient selon les intérêts des classes dirigeantes. Ces interventions des Etats cantonaux et des communes influencent directement les mouvements migratoires et leurs formes à l'intérieur d'un canton, entre les cantons, mais aussi vers les autres pays européens. Elles affectent aussi la gestion de l'espace et les formes de l'habitat en facilitant certains flux migratoires selon le montant du droit d'habitation et du droit dit « d'entrage » dans une commune dont un nouveau venu doit toujours s'acquitter.
- 8 L'attitude des instances étatiques à l'égard de l'émigration a fortement varié, mais également la politique pratiquée à l'égard des immigrants qui contribuent à combler le vide laissé par les partants. Tandis que l'arc alpin reste relativement fermé aux nouveaux venus, tout au moins pour leur établissement durable, les régions préalpines et du Jura connaissent de forts mouvements immigratoires, On ne relèvera ici que quelques exemples typiques, ceux des régions de proto-industrie horlogère et textile. Dès la fin du XVII^e siècle, le développement d'activités proto-industrielles contribue fortement au peuplement de terroirs préalpins et marginaux faiblement occupés en raison aussi de déplacements internes de population, parfois encouragés par les gouvernements cantonaux et par des interdits étatiques stricts de multiplication des ménages dans le plat pays dont sont issus les migrants. Cette migration intra-cantonale due à la proto-industrialisation explique aussi un recul certain du service étranger avec ses rémunérations qui ne sont plus concurrentielles avec les revenus de l'activité textile. Au XVIII^e siècle, la densité démographique dans ces aires de peuplement récent dépasse souvent celle des aires d'origine, que ce soit dans les montagnes de St. Gall, de Zurich ou d'Appenzell. Toutefois, le recul, puis l'effondrement des activités proto-industrielles au XIX^e siècle entraînent l'abandon partiel de cet habitat élevé au cours du siècle et un reflux migratoire vers le plat pays avec un exode rural amplifié par la crise agricole de la fin du XIX^e siècle et les nécessités de la restructuration de la production agricole. Le Jura est aussi une aire de forte attraction immigratoire car la population, dès le XVIII^e siècle,

préfère s'adonner aux nouvelles activités industrielles, telles l'horlogerie avec ses actifs masculins et féminins ou la dentelle qui emploie de nombreuses femmes. Les autochtones abandonnent donc en partie les activités agricoles - élevage et production céréalière - sur les hauteurs du Jura neuchâtelois. Ce marché du travail rural attire une population croissante, étrangère au canton, qui est issue de la moyenne montagne ou de régions plus élevées où les ressources sont insuffisantes à la survie de toutes les familles. (Cop, 1981; Christ, 1991).

- 9 Les années 1820-1860 ont été une période d'ajustements structurels difficiles pour la plupart des régions de montagne. Plusieurs facteurs s'avèrent défavorables au maintien de la population active et à l'insertion dans le marché du travail des jeunes générations trop nombreuses, car l'adaptation de la fécondité à un taux de mortalité décroissant ne se fait que lentement aussi bien dans les terres hautes protestantes que catholiques. Le nombre d'emplois stagne, voire s'effondre, notamment dans certains secteurs proto-industriels. Les interventions politiques entraînent une réorientation des flux migratoires: la création d'armées nationales dans les années 1830 en France et aux Pays-Bas diminue la demande de mercenaires suisses. L'interdiction du service étranger par la Confédération en 1859 affecte également le service étranger en Italie et ne permet plus d'absorber les jeunes gens surplutaires des cantons de montagne non industrialisés ainsi que le constate le gouvernement lucernois. L'expulsion des Suisses de Lombardie aggrave le problème, mais aussi la conjoncture climatique et l'appauvrissement qui s'ensuit. L'émigration de masse vers l'outre-mer, devient un exutoire dès les années 1840 et s'amplifie dans les décennies qui suivent. Elle touche surtout les actifs du secteur primaire davantage que l'émigration vers les pays européens qui reste, en grande partie, une migration de personnes mieux qualifiées.
- 10 Dès les années 1870, on constate un fonctionnement autre des marchés et de la mobilité, marqués par d'énormes mutations structurelles de l'agriculture qui libèrent une main d'oeuvre qui ne trouve plus à s'employer. Désormais un ensemble de facteurs économiques et sociaux défavorables, notamment la difficulté de combiner les maigres ressources agricoles avec celles d'activités accessoires, favorise une émigration hors des régions élevées vers le plat-pays et les villes suisses et hors du pays. L'exception sont les régions qui réussissent à développer un secteur touristique. On assiste, dans le dernier tiers du XIXe siècle, aux premières phases de l'exode rural où se combinent jusqu'à la Première Guerre mondiale émigrations internes, émigrations vers d'autres pays européens et émigrations vers l'outre-mer. Dans l'entre-deux-guerres, l'exode rural s'accélère en raison des ressources économiques insuffisantes des ménages et en dépit d'une politique fédérale de subventions et de travaux d'infrastructure dont l'objectif est de faciliter le maintien de la population dans l'espace montagnard. La crise des années 1930 touche aussi bien l'arc alpin que le Jura. Tous deux sont affectés par le départ en grand nombre des actifs masculins qui cherchent un emploi ailleurs, que ce soit la main d'oeuvre agricole salariée ou celle du secteur horloger. Et la détérioration des conditions matérielles dans l'espace montagnard, alors qu'elles s'améliorent dans le bas-pays, explique que la montagne continue à se vider au milieu du XXe siècle, là où l'amélioration des voies de communication et des transports n'a pas contribué à rendre la vie moins ardue.

Le contrôle institutionnel et l'intervention des instances étatiques

- 11 Dès le XVII^e siècle et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les autorités déterminent par des mécanismes de contrôle légaux les personnes habilitées à émigrer et à immigrer. Toutes les formes de migration sont concernées par ce contrôle, aussi bien les migrations religieuses, civiles que militaires. L'intervention de l'État a parfois revêtu des formes extrêmement contraignantes allant de l'expulsion forcée du pays avec les dissidents religieux – celle des anabaptistes et mennonites de l'Emmental qui trouvent refuge, dans un premier temps, sur les terres du Prince-Evêque de Bâle² – à l'enrôlement forcé au service étranger³. Ailleurs, en revanche, d'autres dissidents, notamment des piétistes grisons, ont émigré de leur propre chef en Haute Lusace au sud de Berlin, au XVIII^e siècle afin de "rejoindre la vraie patrie". Mais en ce qui concerne la mobilité à l'intérieur de la Suisse, c'est par le droit à l'établissement, fortement lié aux législations sur les pauvres, qu'ont été influencés les mouvements migratoires dès le XVII^e siècle, et ceci jusqu'à la Constitution fédérale de 1848. A l'exception de l'interlude de l'Helvétique et de la Médiation, la liberté d'établissement est limitée par un ensemble de restrictions liées à l'acquisition de biens-fonds, l'accès aux biens communaux, aux « droits d'entrage » dans la commune, au droit d'habitation. Ces restrictions sont particulièrement draconiennes dans l'arc alpin, la crainte d'une « surcharge démographique » y étant omniprésente. Le statut d'« habitant » ne jouissant que de droits très restreints y est le lot de l'étranger, avec quelques exceptions. L'immigrant qui souhaite s'y établir n'est souvent pas le bienvenu, que ce soit dans les vallées grisonnes, le Valais ou la Suisse centrale. L'immigration définitive dans la plus grande partie de l'arc alpin est donc faible, d'autant plus que les autorités communales y restreignent les droits de leurs propres citoyens quant au mariage avec des ressortissantes considérées comme étrangères, à savoir d'une autre commune, ou d'un autre canton. L'opposition à ce type de mariage est double: la crainte de l'assistance, mais surtout dans les régions de montagne où existe le principe de la transmission égalitaire des biens entre les enfants héritiers, la communauté d'habitants craint que le patrimoine foncier, notamment les alpages, ne passe aux mains de « forains », c'est-à-dire d'étrangers à la commune, même les ressortissants de la commune voisine étant des forains.
- 12 Toutefois, les autorités cantonales et communales ont toujours su différencier les courants migratoires en fonction de leur utilité pour l'économie locale. Les migrations temporaires de la montagne à la montagne qui répondent à des besoins spécifiques sont donc tolérées (Lorenzetti, 2009). Il existe aussi des exceptions dans des régions pourtant peu ouvertes sur l'immigration avec certains étrangers qui, au fil de leurs relations d'affaires finissent par s'installer en Suisse. Ainsi, l'immigration, puis l'implantation aux XVII^e et XVIII^e siècles dans le canton de Schwyz de négociants de Gressonay (dans le Val d'Aoste) au titre du commerce de draps (Auf der Maur, 1996). Quant au Jura, il contraste avec le monde alpin puisqu'il est une région de relative ouverture aux étrangers, bien que l'immigration ne s'y soit pas toujours faite sans heurts.
- 13 A l'instar de la montagne, les cantons du Plateau ont également légiféré pour empêcher que les migrants ne concurrencent les autochtones dans les villes, notamment dans le secteur artisanal. Aussi jusqu'au début du XIX^e siècle l'émigration de la montagne vers les

viles suisses est-elle surtout féminine, au titre de la domesticité, alors que les hommes du monde alpin émigrent davantage hors de Suisse (Head-König, 2002).

- 14 Le milieu du XIXe siècle représente une césure importante pour le monde rural suisse avec la création de l'Etat fédéral qui modifie aussi bien le rapport de l'État aux citoyens et à leur mobilité que le rapport des citoyens aux marchés, notamment avec la suppression de mesures visant à limiter l'accès au marché de l'emploi et à celui de la terre à un cercle restreint d'acteurs. Désormais pour les Alpains, les possibilités migratoires à l'intérieur du pays, vers les régions qui s'industrialisent et les villes, ne rencontrent plus que peu d'obstacles.

Les types de migration

- 15 La migration de masse et la migration individuelle semblent avoir toujours coexisté déjà dans les premiers siècles du second millénaire. Même si les sources suisses sont muettes sur l'ampleur de la migration individuelle, la migration des gens de métier peut être appréhendée pour l'aire italienne dès le XIIe siècle. Les sources italiennes, et notamment les comptes de construction des édifices religieux de Milan et d'autres cathédrales, mentionnent alors la présence fréquente de Tessinois dans ce secteur de la construction. Au XIVE siècle, on dénombre des Tessinois par milliers sur tous les chantiers de la construction publique des grands centres urbains italiens, que ce soit au titre de spécialistes – architectes, stucateurs, ingénieurs militaires, etc. – ou de travailleurs sans qualification. L'inverse est vrai aussi, comme l'a bien montré Pier Paolo Viazzo, puisque l'on constate la présence de maçons de certaines communautés des Alpes piémontaises dans les villes suisses aux XVe et XVIe siècles (Viazzo, 1989), tout comme celle de maçons neuchâtelois aux XVIIe et XVIIIe siècles. Mais l'ampleur de certains mouvements migratoires dans les Alpes a entraîné parfois des phénomènes de substitution très importants, la main d'œuvre immigrée devant se substituer à ceux qui sont partis, notamment pour les travaux agricoles. C'est le cas de certaines vallées grisonnes avec leurs migrations viagères de cafetiers et de pâtisseries où, aux XVIIIe et XIXe siècles, les ressortissants du Tyrol du Sud et du Vorarlberg se substituent aux émigrants. C'est aussi le cas du Tessin avec ses architectes et ses stucateurs. Dans ces régions, ce n'est donc souvent pas la surpopulation qui est à l'origine de l'émigration, mais bien le type d'activité qui ne peut s'exercer au pays. En fait, l'émigration provoque, parfois déjà dès le XVIIe, une stagnation, voire un premier recul démographique de certaines régions à forte migration viagère, ainsi en Engadine entre 1659 et 1750 (Mathieu, 1986). Le phénomène de substitution se constate aussi là où la population locale préfère les emplois proto-industriels, puis industriels, mieux rémunérés, à l'activité agricole, d'où un besoin des gens de la terre bernois dans le pays de Neuchâtel, mais aussi d'artisans et de servantes. Et la conjoncture peut encore amplifier les besoins de main d'œuvre étrangère, puisqu'il y existe non seulement une immigration d'actifs adultes des régions frontalières (Daveau, 1959), mais aussi d'apprentis de Franche-Comté (Brelot, 1995).
- 16 Les régions de montagne sont caractérisées par des systèmes de migration parallèles dans un même territoire, mais qui ne concernent pas les mêmes couches sociales. Ils sont, parfois, légèrement décalés dans le temps, traduisent l'appartenance sociale, et sont un reflet de l'absence ou des disponibilités de capitaux et des filières de migration familiale et villageoise.

- 17 La coexistence de nombreux types de migration est particulièrement visible dans les Grisons, et dans une moindre mesure dans le canton de Glaris, alors que dans les autres régions de l'arc alpin, Uri, Schwyz, le Valais, en Appenzell, les migrations ne présentent pas un caractère aussi diversifié. Ces différents types de migration résultent d'incitations fort différentes: volontaires ou contraintes. Ils diffèrent aussi en fonction du capital dont disposent les migrants – sans doute le facteur du capital disponible explique-t-il les différences dans le type de migration des gens de Schams et du Oberhalbstein aux Grisons: les premiers sont pâtisseries et cafetiers, les seconds sont soldats au service étranger ou travaillent dans l'hôtellerie (Cafilisch, 2008). Encore faut-il souligner l'absence d'homogénéité dans les comportements migratoires de communes de montagne voisines. Dans telle commune glaronaise (Netstal), ce sera l'émigration vers la Russie au titre de fromagers, dans telle autre (Mittlodi), l'émigration, entre autres, de pâtisseries et de fabricants de ouate vers les villes de France, dans telle autre, guère d'émigration.
- 18 Les migrations diffèrent aussi fortement quant aux objectifs des montagnards qui quittent le pays, quant à leur durée – elles peuvent être saisonnières, pluriannuelles, viagères ou définitives⁴ – quant à leur aire géographique et quant aux qualifications des migrants. La migration temporaire peut être une migration de maintien pour la famille restée au pays, que ce soit celle du père de famille, mais aussi celle d'enfants très jeunes vers les pays voisins pour alléger temporairement les charges familiales, même si leur placement ne rapportait pas grand' chose (Uhlig, 1980 ; Seglias, 2004), mais aussi une migration d'attente pour les jeunes gens, ainsi le service étranger pour les jeunes hommes jusqu'en 1859, et le service domestique dans les villes pour les jeunes femmes, ou à la fin du XIXe siècle la migration temporaire outre-atlantique de jeunes cohortes de Valaisans (Anderegg, 1980). Quant à la migration définitive, elle peut être le reflet d'un surpeuplement relatif ou d'obstacles institutionnels et/ou environnementaux qui avant le milieu du XIXe siècle entravent encore la création de nouveaux ménages au lieu d'origine. L'aire géographique peut aussi varier en fonction des spécialisations: migration de montagnards en quête de terres agricoles en Algérie, en Amérique du Sud ou du Nord, ou dans des régions plus voisines, telle la migration des gens du Tavetsch qui s'établissent définitivement en pays bavarois, migrations de savoir-faire des Fribourgeois qui ne partent pas seulement au service étranger, mais qui contribuent aussi au développement d'activités fromagères en Franche-Comté et en Savoie (Viallet, 1993), tout comme certains ressortissants Bernois et Glaronais en Russie au XIXe siècle (Tschudin, 1990). Et il est évident que le profil professionnel des migrants détermine également leur lieu d'implantation, ainsi l'établissement nécessaire en ville pour les cafetiers et pâtisseries grisons que l'on retrouve dans tout l'espace européen de l'Italie à la Russie, de la France et l'Espagne à la Suède (Kaiser, 1985).

Conclusion

- 19 Considérée dans la longue durée, la très grande majorité de la population masculine des régions élevées de Suisse a toujours été mobile, aussi loin que les sources permettent de saisir les mouvements migratoires. Et dans l'espace montagnard les périodes de flux et de reflux migratoires ont sans cesse alternés. La migration n'a jamais été à sens unique, même si l'immigration semble avoir été toujours plus faible que l'émigration, faute de ressources adéquates et en raison d'entraves institutionnelles souvent plus grandes à l'établissement d'étrangers à la commune que dans le bas pays. Mais les exceptions à la

règle ont été nombreuses avec le développement de secteurs d'activité pour lesquels la main d'œuvre autochtone était insuffisante. Le textile et l'horlogerie, voire l'agriculture dans le Jura, et à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, le tourisme ont fait appel à une main d'œuvre immigrée étrangère à la montagne, aussi du fait des disparités salariales. Quant à l'émigration des régions élevées, on retiendra l'immense palette de solutions pour remédier à ce que les montagnards considéraient soit comme un trop-plein de population soit comme un besoin impératif nécessaire à la survie des familles.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDEREGG K., 1980. – « Oberwalliser Emigration nach Übersee im dritten Viertel des 19. Jahrhunderts: Ursachen und Stellungnahme ». *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, pp. 175-196.
- AUF DER MAUR J., 1996. – *Von der Tuchhandlung Castell zur Weinhandlung Schuler. Ursprung, Struktur und Bedeutung eines Schwyzer Handelshauses (17.-19. Jahrhundert)*, Zurich, Chronos.
- BELLWALD I., 2007. – *Familienchronik der Gemeinde Kippel und Geschlechter, Geschichte und Siedlungen des Lötschental*. 2e éd., Kippel, Kulturverein.
- BRELOT C.-I., 1995. – « Prosopographie des horlogers suisses à Besançon ». In J.-L. Mayaud et Ph. Henry, *Horlogeries. Le temps de l'histoire*, Besançon, Annales universitaires de l'Université de Besançon. Série Historique, pp. 115-130.
- COP R., 1989. – « Du sang neuf pour les montagnes neuchâteloises. Quelques aspects de l'immigration sous l'Ancien Régime (1600-1850) ». *Musée neuchâtelois*, pp. 185-198.
- CAFLISCH P. M., 2008. – *Hier hört man keine Glocken. Geschichte der schamser Auswanderung nach Amerika und Australien*. Baden, hier + jetzt.
- CHRIST T., 1991. – « La présence étrangère dans la Principauté de Neuchâtel vers 1790 ». *Musée neuchâtelois*, pp. 69-109.
- DAVEAU S., 1959. – *Les régions frontalières de la montagne jurassienne : étude de géographie humaine*. Lyon, Mémoires et documents de l'Institut des études rhodaniennes, 14.
- DUBUIS P., 1990. – *Une économie alpine à la fin du Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines, 1250-1500*. Sion, Cahiers de Vallesia, 1.
- FURTER R., HEAD-KÖNIG A.-L., LORENZETTI L., 2009 – *Les migrations de retour/Rückwanderungen*. Zurich, Chronos (Histoire des Alpes, 14).
- HEAD-KÖNIG A.-L., 2002. – « Les migrations traditionnelles des Suisses: migrations de masse et migrations des élites (XVIIe-milieu du XIXe siècle) ». In A. Eiras Roel et D. L. Gonzalez Lopo (éd.), *Mobilité et migrations internes de l'Europe latine*. Santiago de Compostela, Xunta de Galicia, pp. 39-53.
- KAISER D., 1985. – *Fast ein Volk von Zuckerbäckern? Bündner (Graubünden) Konditoren, Cafetiers und Hoteliers in europäischen Landen bis zum Ersten Weltkrieg*. Ein wirtschaftsgeschichtlicher Beitrag. Zurich, Neue Zürcher Zeitung.

- LORENZETTI L., 2009. – « Mobilità trasversali e mercati lavorativi nelle Alpi (dal Seicento all'inizio del Novecento) ». In P. P. Viazzo P. P., R. Cerri R. (dir.), *Da montagna a montagna. Mobilità e migrazioni interne nelle Alpi italiane nei secoli XVII-XIX*. Macugnaga, Zeisciu Centro Studi, pp. 153-176.
- MATHIEU J., 1986. – *Bauern und Bären. Eine Geschichte des Unterengadins von 1650 bis 1800*. Chur, Octopus.
- RADEFF A., 1977. – « Naissance d'une communauté agro-industrielle du Jura suisse : Vallorbe, 1397-1614 ». *Etudes rurales*, pp 107-140.
- SEGLIAS L., 2004. – *Die Schwabengänger aus Graubünden: Saisonale Kinderemigration nach Oberschwaben*. Chur, Desertina.
- UHLIG O., 1998. – *Die Schwabenkinder aus Tirol und Vorarlberg*. 3e éd. Innsbruck, Universitätsverlag Wagner,
- VIALLET H., 1993. – *Les alpages et la vie alpestre d'une communauté montagnarde. Beaufort du Moyen-Age au XVIIIe siècle*. Annecy, Académie Salésienne.
- VIAZZO P. P., 1989. – *Upland communities. Environment, population and social structure in the Alps since the sixteenth century*. Cambridge Studies in Population, Economy and Society in Past Time.
- WAIBEL M., 2007. – "500 Jahre Walsenforschung. Ein kritischer Rückblick". *Wir Walser*, no.1, pp. 19-33.

NOTES

1. Les engagements se font alors essentiellement au service de France et des Etats italiens, mais dès le XVII^e siècle, on constate la présence de mercenaires suisses dans toutes les armées européennes.
2. Des études récentes montrent d'ailleurs à quel point ceux établis dans le Sundgau ont été des pionniers en matière de développement de l'agriculture et ceci encore au XX^e siècle.
3. Ainsi la pratique de l'Etat lucernois dès le second tiers du XVIII^e siècle qui condamne souvent les hommes ayant commis des délits à 6 ans de service étranger.
4. En Suisse, l'émigration de retour s'avère très faible comparée à d'autres aires européennes (Furter, R., Head-König, A.-L., Lorenzetti, L., 2009).

RÉSUMÉS

Cette contribution vise à montrer les grandes phases des mouvements migratoires du Moyen Age au milieu du XXe siècle dans les mondes alpin et jurassien suisses. La migration a toujours été une complémentarité nécessaire aux ressources de la montagne, et elle s'amplifie lorsque les disparités économiques avec le plat pays s'accroissent. Elle se caractérise par une forte diversité, puisque non seulement les destinations et les aires d'établissement des migrants peuvent varier fortement d'une commune à l'autre, mais aussi parce qu'au sein d'un même territoire ont toujours coexisté des formes différentes de mobilité, saisonnières, pluriannuelles, viagères ou

définitives. Un aspect remarquable de ces types de migration est qu'ils s'inscrivent dans une très longue tradition pluriséculaire, avec quelques exceptions notables, ainsi les migrations des Walser, les migrations forcées et les nouvelles formes de la migration dès la seconde moitié du XIXe siècle. La mobilité est imposée aussi par les modifications des formes prévalentes de production (élevage plutôt qu'emblavures), de même que par les facteurs démographiques. A ces facteurs s'ajoute celui du rôle des institutions politiques tout au long de la période étudiée, seigneuriales au Moyen Age, communales et cantonales jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle, puis fédérales.

This paper aims at retracing the important phases of migrations in the alpine regions and the Jura from the Middle Ages up to the middle of the 20th century. Migration has always functioned as a necessary complement to the resources of the inhabitants of the upland regions and it increases when the economic disparity with the lowlands becomes more marked. A striking characteristic of such migration is the great diversity that can be observed, since not only the destinations of the migrants varied from community to community, but also different forms of mobility coexisted within the same territory. Migration might be seasonal, pluriannual, lifelong or even definitive. It is also notable that the various types of migration can be observed to be part of a plurisecular tradition, apart from some significant exceptions, such as the emigration of the Walser, enforced migrations and the new types of migration as from the second half of the nineteenth century. The mobility of part of the population was also a consequence of modifications deriving from changes in the prevalent type of production (animal husbandry instead of the cultivation of cereals), as well as from demographic factors. In addition to these factors one can observe the role played by political institutions throughout the period under study: seigneurial power in the Middle Ages, the communal and cantonal instances until the second half of the nineteenth century, and afterwards the federal authorities.

INDEX

Mots-clés : complémentarité nécessaire, rôle des institutions, substitution, types de migration

Keywords : influence of political instances, necessary complementarity, types of migration

AUTEUR

ANNE-LISE HEAD-KÖNIG

Université de Genève, Anne-Lise.head@unige.ch